

TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

AVRIL
2014

POSTE - TBM

70^e année - n°4-avril 2014 (mensuel) dépôt CHARLEROIX | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

EN MARCHÉ AVEC LES ACTEURS DES TEMPS PRÉSENTS

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Élections,
piège à...!
P. 3



POSTE
Koen Van Gerven,
nouveau CEO
P. 9



TBM
Le droit syndical
fondamental reste intact
P. 12

Offre d'emploi

Traducteur interprète

La CGSP fédérale recrute un traducteur interprète français-néerlandais (H/F)

Votre fonction : traduction des textes du néerlandais vers le français dans des domaines très variés touchant à l'actualité politique et syndicale et interprétation simultanée lors des réunions.

Conditions :

- être titulaire d'un diplôme universitaire ou enseignement de type long ;
- être âgé(e) de moins de 26 ans.

Lieu de travail : Bruxelles

Les candidatures (lettre de motivation + CV détaillé + copie du diplôme) devront être adressées à l'adresse courriel : muriel.diaz@cgsp.be pour le 15 avril 2014 au plus tard.

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Musée de l'Iguanodon et Maison des Géants

La Commission intersectorielle des Pensionné(e)s organise le **13 mai**, un voyage en car.

Visite du Musée de l'Iguanodon à Bernissart, repas au Terroir Gourmand (boissons non comprises) et visite à la Maison des Géants à Ath.

Coût : 39 €/affilié – 43 €/sympathisant.

Départ 8h45, derrière la gare de Charleroi Sud.

Retour vers 19h.

Inscription : Lili 071/797 111.

Versement : CGSP BE86 8772 0285 0150 (mention « Bernissart ») pour le 30 avril au plus tard.

Renseignement : Vanden Broeck Alphonse 0495/34 09 28.

Hainaut occidental

Voyage : vallée de la Somme

L'Amicale des Pensionnés organise le **22 mai** son voyage dans la région de la Somme (Pays du coquelicot).

Visite des sites de la Grande Guerre et de la vallée de la Somme.

Prix tout compris (voyage en car, repas de midi boissons comprises, visites guidées, pause gourmande) :

65 €/personne. Ouvert également aux actifs.

Nombre de places limité.

Renseignements : 069/22 61 51 le mardi de 14h à 16h.

EURO-MANIFESTATION

BRUSSELS

04 04 2014



« Une nouvelle voie pour l'Europe »

En front commun, la FGTB, la CES et les syndicats européens manifestent pour dire stop au dumping social et pour réclamer une véritable Europe sociale.

27 millions de chômeurs dans l'Union européenne en 2014 contre 17 millions en 2008.

Jusqu'à 50 % de jeunes sans emplois dans les pays les plus durement touchés par l'austérité.

55 000 travailleurs sans emplois menacés d'exclusion en 2015. 121 millions d'Européens sous le seuil de pauvreté.

Voilà tout ce qu'ont rapporté 6 ans d'austérité ! Mais les dettes publiques n'ont pas bougé, suffoquent les budgets des États et rendent impossibles toute chance de relance.

L'austérité ne marche pas. Elle ne fait que des dégâts. Elle ne fait que creuser les inégalités et organiser la surenchère de la misère. La crise ne peut être résolue sans une solide base sociale !

Rdv. à 11h – Bld Albert II - Gare du Nord

Infos sur : <http://www.fgtb.be>

La CGSP wallonne en ligne !



Le site Internet de la CGSP wallonne fait peau neuve. Vous y trouverez entre autre l'actualité des secteurs et des régionales, les communiqués de presse, nos positions politiques, les éditions du journal *Tribune*, les reportages vidéo, l'actualité internationale des syndicats des services publics. Vous y trouverez également un formulaire d'affiliation en ligne.

Et pour que l'information soit complète, n'hésitez pas à venir surfer sur nos réseaux sociaux !



www.cgspwallonne.be



www.facebook.com/cgspwallonne



www.twitter.com/irw_cgsp

Élections, piège à... !

C'est parti, la campagne est lancée, toute l'actualité belge est dominée par les petites phrases, les sondages et autres intentions de vote, quand ce n'est pas le dévoilement d'une épaule...

La moindre analyse de l'Union européenne, des instances internationales ou des agences de notation est passée au crible des partis de la majorité ou de l'opposition.

Élections, piège à cons ! Les piégés c'est nous, c'est pour cela que nous n'avons pas repris en titre l'intégralité de ce slogan de mai 68. Le triple vote du 25 mai prochain contient malheureusement toutes les promesses de cet adage.

En effet, le même jour, il y aura trois scrutins : les parlements régionaux (et communautaires), fédéraux et européens seront renouvelés en même temps. Les médias peuvent-ils suivre à suffisance le débat sur tous ces niveaux de pouvoir ? On peut craindre que l'un ou l'autre niveau de pouvoir passe à la trappe. Les médias parlent peu et souvent mal d'Europe. L'abondance de l'actualité va renforcer ce phénomène. Les scrutins régionaux suivis par des médias, qui sont eux communautaires, ont été également sous-traités lors de scrutins précédents. Bref, un déficit de débat démocratique est probable.

Ces élections ont lieu à un moment où les travailleurs continuent à supporter les conséquences de la crise financière, devenue crise économique et amplifiée par une politique publique européenne faisant de la réduction des déficits l'obsession monomaniaque : emplois menacés, supprimés, précarisés, stagnation des revenus par manipulation de l'index et interdiction de toute augmentation, mesures restreignant les droits des allocataires sociaux et particulièrement des chômeurs. Les partis au pouvoir craignent les

conséquences électorales de cette politique.

Les chantages aux électeurs font rage : les uns préviennent de la division de la gauche qui ferait le jeu de la droite, les autres mettent en garde de l'éparpillement des voix à la gauche de la gauche qui ferait le jeu de la gauche devenue de droite. Bref, faites gaffe ! vous allez mal voter puisque, quelle que soit la gauche pour laquelle vous allez voter, cela fera le jeu de la droite...

Bien sûr, disent les uns, cela sera pire sans eux et avec nous, crient d'autres, ce sera mieux...

Nous devons faire valoir le droit des plus faibles, des plus précaires et faire enfin que l'espoir de vivre mieux soit réinscrit dans les projets de vie

Le vote est certes un moment important. La démocratie représentative a besoin de ces échéances. Mais les travailleurs savent que l'enjeu fondamental pour eux, à savoir une plus juste répartition des richesses dans ce pays qui n'en manque pas, un quotidien moins empreint de précarité et de stress au travail ne seront pas possibles.

Quelle que soit la coalition au pouvoir, l'obsession de la diminution de l'endettement et du déficit va continuer et les politiques visant à « améliorer la compétitivité » des entreprises sont financées par les budgets publics.

Bien sûr, une coalition de droite prendra des mesures encore plus radicales et douloureuses et l'injustice sera encore plus grande, n'en doutons pas !

Mais si nous voulons vivre mieux, et nonobstant le vote émis le 25 mai, il nous faudra nous battre dans les entreprises, dans les administrations mais aussi dans la rue. Nous devons faire valoir le droit des plus faibles, des plus précaires et faire enfin que l'espoir de vivre mieux soit réinscrit dans les projets de vie.

Impossible, diront certains ! Mais l'histoire regorge d'exemples inverses. Chaque fois que les travailleurs ont compris l'intérêt de l'unité, ils ont obtenu des victoires significatives.

Continuons le combat !

LA CGSP WALLONNE EST UN ACTEUR DES TEMPS PRÉSENTS

Le 12 mars dernier, la CGSP wallonne a réuni son Comité interrégional afin de sensibiliser autour de la campagne Acteurs des Temps Présents qui tend à mobiliser tous les acteurs de la société soumis aux mêmes ravages des profits maximum et de l'austérité.

Pour la CGSP wallonne, cette démarche originale est nécessaire car, depuis trop longtemps, on tente d'opposer les travailleurs entre eux. Que ce soit ceux du privé par rapport à ceux du public, ceux sans emploi à ceux qui en ont un, les salariés aux agriculteurs, les fonctionnaires aux artistes...

Un front social inédit

Pourtant, le constat est sans appel : nous sommes tous victimes d'un système qui nous opprime, qui se nourrit de notre travail, de notre sueur au seul profit de quelques privilégiés.

Il est donc plus qu'urgent de recréer ces liens de solidarité, de partir à la découverte de l'autre et, ce faisant, de prendre conscience de ses réalités qui sont aussi les nôtres. Il est temps de mettre en avant ce qui nous rassemble !

Pour cette raison, la CGSP wallonne adhère pleinement à la dynamique *Acteurs des Temps Présents* afin de constituer un front social large, cohérent et capable de se faire entendre.

Un front social qui ne se contente pas de s'opposer, mais qui est porteur d'initiatives diverses et variées et qui fait la preuve qu'une autre organisation de la société est non seulement nécessaire mais aussi possible !

En marche !

Aujourd'hui, les exploitations agricoles se réduisent comme peau de chagrin, les travailleurs perdent leur emploi et les sans-emploi se font exclure du chômage, des bureaux de Poste et des petites gares disparaissent du paysage, les artistes ont de moins en moins de moyens pour créer, de nombreux retraités vivent avec les pensions les plus basses d'Europe... Ce n'est pas ce que nous voulons léguer aux générations futures. Voilà pourquoi, nous marcherons *pour faire mouvement*, pour résister à la barbarie qui vient !

Entre le 22 et le 26 avril, des marches s'organiseront partout en Wallonie. Les marcheurs iront à la rencontre des citoyennes et citoyens sur leur lieu de travail, dans les villages, les théâtres, les fermes... Avec des objectifs clairs : constituer un front social qu'on ne puisse ignorer et, tout au long du parcours, s'inspirer des alternatives locales existantes afin de faire naître un puissant mouvement.

Convergences

Le samedi 26 avril, les différentes marches s'uniront à Namur pour un grand rassemblement. L'occasion de présenter le résultat de nos rencontres et de concrétiser notre engagement à travers différentes revendications à destination du monde politique.

Pour la CGSP wallonne, il est important de faire de ces marches un succès.

Pour savoir ce qui se passera dans votre région, dans votre ville, et comment vous pouvez y participer, consultez le site Internet des Acteurs des Temps Présents sur :
www.acteursdestempsprésents.be

Signez la charte et devenez « Acteurs des Temps Présents »

« Nous, citoyens, citoyennes de tous horizons... déclarons d'une même voix : Que la compétitivité et la rentabilité à tout prix nous tuent à petit feu. Qu'elles vident de leur sens nos métiers et empêchent que l'on puisse en vivre dignement. Que l'austérité est une réponse inacceptable à une crise financière que nous n'avons pas provoquée. Que nous ne pouvons accepter de voir la démocratie confisquée par des institutions non élues. Que la dégradation de notre qualité de vie et de l'environnement est incompatible avec la notion de progrès. Que le manque de perspectives pour les jeunes et la peur du lendemain ne sont pas l'héritage que nous voulons laisser aux générations futures. Dès lors, Nous, acteurs et actrices des temps présents, unissons nos énergies pour tracer les lignes de force d'une nouvelle société plus juste. Nous mettrons en commun nos réflexions et mènerons ensemble des actions jusqu'au renversement du modèle économique actuel. »

Les violences socio-économiques faites aux femmes

Le mois de mars est un mois de mobilisation ! La CGSP wallonne a participé, à l'initiative de son Bureau des Femmes, à la campagne des Acteurs des Temps Présents en organisant le 12 mars à Namur un Comité wallon dans lequel s'est inscrit un colloque portant sur les violences socio-économiques faites aux femmes.



L'austérité touche de plein fouet les travailleurs. Au premier rang desquels, de nombreuses femmes vont subir tout particulièrement les licenciements, les reculs de la protection sociale, la régression de nos droits.

Des constats aux combats !

Les constats ont été dressés par trois intervenants :

Christine Vanden Daelen du CADTM,
Yves Martens du CSCE

et le Docteur Dominique Roynet de l'ULB et membre de plusieurs centres de planning familial pratiquant l'IVG. Les combats sont portés par le Comité interrégional qui a voté unanimement une motion de soutien aux camarades espagnol(e)s pour le maintien du droit à l'avortement.

La motion

Motion de soutien aux camarades espagnols-es pour le maintien du droit à l'avortement

Promulguée en 2010 par le gouvernement socialiste de Luis Zapatero, la loi espagnole actuelle autorisant l'avortement jusqu'à 14 semaines est aujourd'hui mise en danger.

Menée par un gouvernement de droite élu grâce à un programme conservateur, l'Espagne est en passe de rejoindre les 4 autres pays européens qui limitent ou interdisent le droit à l'IVG.

Si cette loi passe, l'avortement ne pourra plus être pratiqué qu'en cas de viol ou de risque de santé prouvé pour la mère. Un sérieux retour en arrière qui loin d'être

un cas isolé illustre les conséquences directes de ce climat d'austérité qui sévit en Europe depuis plusieurs années.

De nombreux mythes entourent la pratique de l'IVG. Ils servent la cause des anti-avortement et affaiblissent les droits des femmes. En tant que syndicat socialiste, notre rôle est aussi de combattre toute pensée dogmatique surtout si celle-ci met en péril les droits fondamentaux des êtres humains.

Ce que les anti-IVG appellent des « *avortements à répétition* » sont souvent le fait de femmes qui subissent des violences conjugales ou des grossesses forcées voire les deux. Les femmes n'avortent pas par confort, il est inouï de penser que certaines femmes utilisent l'avortement comme contraceptif.

Les femmes n'avorteront pas moins si l'avortement est illégal, elles avorteront juste en cachette dans des conditions sanitaires désastreuses et au péril de leur vie. En Europe occidentale, le nombre d'avortements pour 1 000 femmes en âge de procréer est de 12 alors qu'il atteint 32/1000 en Amérique latine. Pourtant, la plupart des pays d'Amérique latine interdisent l'avortement.

L'accès médicalisé à l'avortement ne rend pas stérile, il ne favorise pas le risque de cancer du sein. L'avortement illégal est lui responsable de décès au quotidien et peut causer des mutilations génitales menant à la stérilité.

Enfin, il est incorrect de penser que les femmes qui ont recours à l'avortement

sont souvent des jeunes femmes qui utilisent mal la contraception. En effet, en Belgique les moins de 20 ans qui ont recours à l'avortement représentent 13 à 14 %, ce chiffre est stable depuis les années 2000. Même l'OMS a déclaré qu'avec un taux d'utilisation à 100 % de la contraception sans erreur humaine, le nombre d'avortement par an atteindrait tout de même les 5,9 millions parce qu'aucun moyen de contraception n'est fiable à 100 %.

Et puis il y a le droit à la vie... À la CGSP WALLONNE, nous revendiquons le droit de la personne née, nous revendiquons le droit de posséder son corps, nous revendiquons qu'une femme puisse choisir de mener ou non une grossesse car son corps et son esprit n'appartiennent qu'à elle.

Nous apportons notre soutien aux femmes espagnoles, hier, aujourd'hui et demain encore, dans ce combat contre ceux qui menacent leur droit fondamental à disposer d'elles-mêmes. Cette menace, loin d'être isolée, est le signe qu'en temps de crise économique, en temps d'austérité, les femmes sont souvent les premières victimes. Les restrictions budgétaires dans les services sociaux, la diminution des salaires, la restriction de l'accès aux revenus de subsistance sont autant de mesures qui, comme la pénalisation de l'avortement, visent directement ou indirectement les femmes.

Il n'est pas acceptable de poursuivre dans cette voie où les plus fragiles sont les seules à subir les conséquences d'une crise provoquée par les plus forts.



La CGSP wallonne soutient la campagne « Made in illegality » pour mettre fin aux relations économiques de la Belgique avec les colonies israéliennes.

Le 27 février dernier était lancée la campagne « *Made in illegality* », portée par le CNCD-11.11.11 et une vingtaine d'organisations, dont la CGSP wallonne. Cette campagne s'appuie sur un rapport réalisé par François Dubuisson, Professeur de droit international à l'ULB, publié en février 2014.

Pourquoi s'opposer aux relations économiques de la Belgique et, plus largement, de l'Union européenne avec les colonies israéliennes ?

Tout d'abord, la politique de colonisation et d'accaparement de terres menée par l'État d'Israël dans les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est est illégale en regard du droit international.

En effet, la politique de colonisation de l'État israélien porte atteinte au droit consacré par les conventions de Genève (droit à l'autodétermination du peuple palestinien) ainsi qu'aux interdictions de discrimination raciale et d'apartheid. Un avis de la Cour internationale de Justice de 2004 précise que les colonies de peuplement s'inscrivent en contradiction avec le droit international, et que le mur construit par Israël, véritable prison à ciel ouvert pour les Palestiniens, « *dresse un obstacle grave à l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination [...]* ».

Ensuite, l'entretien de relations économiques et commerciales avec ces colonies favorise leur renforcement, leur élargissement et leur pérennité.

Les colonies israéliennes se développent fortement grâce à l'importante activité économique qui s'y déploie. Plusieurs industries et exploitations agricoles s'y installent d'autant plus volontiers qu'elles sont généreusement subventionnées par le gouvernement israélien. En 2012, la Banque mondiale estimait ainsi qu'un tiers des terres palestiniennes avait déjà été accaparé par les colonies pour l'exploitation agricole. Pas moins de 250 colonies sont actuellement installées, regroupant 530 000 colons et

accaparant 80 % des ressources en eau du territoire palestinien.

Enfin, l'économie des colonies dépend de l'exploitation de travailleurs palestiniens privés de droits et nuit dangereusement à la viabilité de l'économie palestinienne.

Les terres colonisées, qui représentent déjà pas moins de 61 % de la Cisjordanie, « concentrent la majeure partie des terres cultivables, des réserves en eau et autres ressources naturelles », et représentent pour les territoires palestiniens une perte de 3,4 milliards de dollars, à savoir 88 % du PIB palestinien. Cela entraîne une chute vertigineuse de la capacité d'exportation de cet État.

Par ailleurs, nombreux sont les Palestiniens qui, face au manque de perspective de leur économie, se retrouvent obligés de travailler dans les colonies. Ils sont employés comme main-d'œuvre bon marché dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'industrie, souvent exposés à des substances toxiques, sans sécurité d'emploi (les contrats journaliers sont la norme) et pour un salaire moyen entre 30 et 60 % inférieur au salaire minimum israélien.

Face à ces constats, les États sont supposés respecter trois obligations internationales de base :

Celle de faire respecter les normes de droit international concernées en « prenant toutes les mesures nécessaires en leur pouvoir pour prévenir et faire cesser les violations, tant au niveau national que régional », et en s'abstenant de tout acte favorisant ou facilitant des activités économiques « directement liées à des violations graves du droit international en cause ».

Celle de ne pas reconnaître comme licite une situation illégale, et d'interdire « tout acte qui impliquerait une telle reconnaissance ».

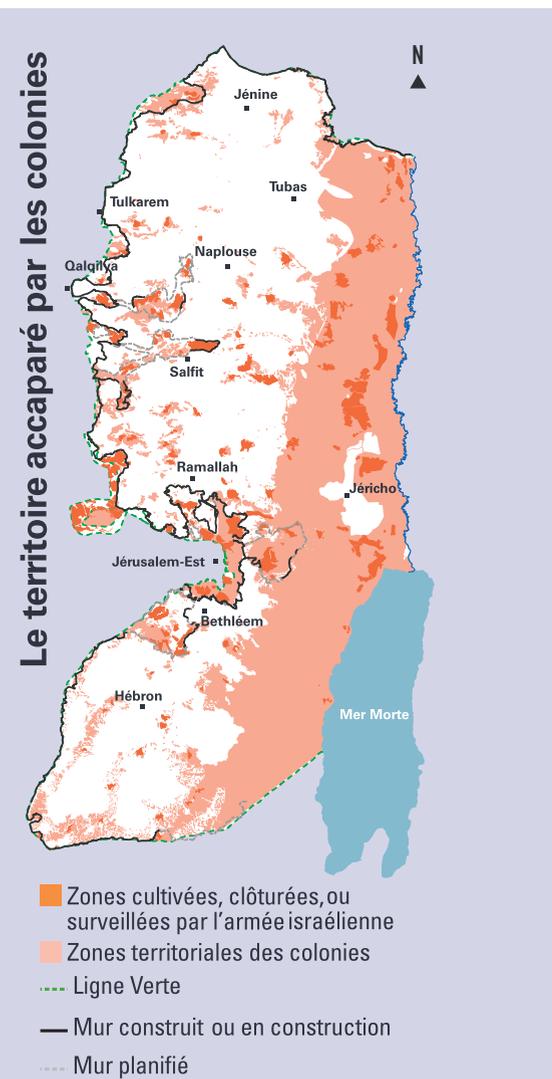
Celle de « ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale ». Il est ainsi « du devoir des États

d'agir afin de dissuader les activités des entreprises qui enfreindraient » les principes du droit international.

La Belgique importe actuellement un grand nombre de produits israéliens provenant des colonies, et entretient également des relations commerciales avec celles-ci, notamment de façon très directe via le groupe bancaire Dexia SA, détenu majoritairement par l'État belge. La Belgique s'inscrit donc en contradiction totale avec le droit international.

L'Union européenne a déjà dénoncé à maintes reprises la politique de colonisation de l'État d'Israël, il est grand temps de passer de la parole aux actes !

Pour plus d'information : www.madeinillegality.org



Modernité et modernisation

Sous le couvert de « modernité », se trouvent, de manière quasi systématique, à la fois une atteinte à nos conquêtes sociales et une qualification des personnes qui s'y opposent d'« archaïques ».

« La Commission européenne a adopté en juillet une communication concernant une stratégie européenne pour la modernisation des systèmes de protection sociale, afin de les adapter à un monde du travail en mutation ainsi qu'aux bouleversements démographiques dus au vieillissement de la population » (1999).

Autre occurrence glanée dans la déclaration gouvernementale de 1995 : « une modernisation de la sécurité sociale dans le but de l'adapter aux nouvelles données économiques et sociales. »

Et nul ne doute que la mortifère réforme des allocations de chômage, qui mettra sur la paille des milliers de personnes, aura été présentée sous ces auspices. Et en effet, quel individu oserait s'y opposer ? Qui oserait refuser d'entrer dans la modernité ? Qui oserait se mettre au-devant du changement ?

Le combat des Anciens et des Modernes ?

Depuis le combat des Anciens contre les Modernes, la modernité a toujours été connotée positivement. En soi, rien de bien grave si ce n'est que la modernité est presque systématiquement définie et utilisée pour désigner de manière déguisée et euphorisante le

libre-échange, la déréglementation, les privatisations et tous ces mantras néolibéraux.

Et quiconque s'oppose à l'avancée inexorable de cette modernité est un archaïque : seuls des esprits archaïques peuvent s'opposer à la modernisation. Citons ainsi Charles Michel qui vociférait le 1^{er} mai 2013 à Jodoigne : « nous ne permettrons pas à la gauche archaïque de mettre le grappin sur la fiscalité ».

L'archaïsme devient ainsi le « terme employé pour qualifier tout propos visant à affirmer qu'il existerait des acquis sociaux à défendre (en vérité, nous devrions constamment parler de droits conquis puisqu'ils sont le produit de luttes sociales),

des droits sociaux à conquérir, voire même des emplois à préserver »¹.

Sous couvert de modernité et de modernisation, est mise en avant une seule politique possible, bien évidemment « incontournable », celle qui impose les privatisations, qui refuse le protectionnisme. Une seule politique qui a l'heur de rendre tout débat démocratique et toute citoyenneté inutiles puisqu'une alternance sans alternative est constamment proposée. Ce détournement de langage opposant la modernité aux archaïsmes permet de faire feu de tout bois : les syndicats, quand ils ne sont pas comparés aux dinosaures, sont jugés archaïques parce qu'ils défendraient les intérêts de certaines catégories (mais que font les investisseurs

en Bourse, activité nocive mais néanmoins moderne ?).

Archaïque le secteur public puisqu'il bénéficie d'un monopole alors que pour de nom-

breux groupes privés dans la même situation, comme le secteur bancaire ou celui de l'énergie, là il n'est pas question d'archaïsme mais bien d'une nécessaire et essentielle taille critique prétendument favorable à la concurrence.

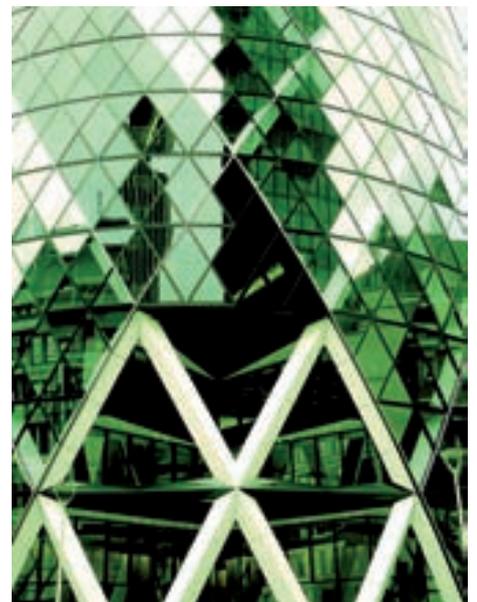
Vision nouvelle ou vieilles balivernes ?

Cette accusation d'archaïsme voire de conservatisme sert bien évidemment à stigmatiser toute opposition à cette lame de fond. Ainsi, très souvent, les défenseurs de la justice sociale et de l'émancipation se voient qualifiés de marxistes, voire de bolchéviques et le côté désuet, obsolète et suranné de ce

mode de pensée est bien évidemment mis en exergue. Mais il est toujours judicieux de rappeler que le maître-à-penser des libéraux, Adam Smith, l'inventeur de la *main invisible* est un penseur du XVIII^e siècle alors que l'auteur du *Capital* est bien ancré dans le XIX^e. D'ailleurs, ces grands défenseurs de la modernité, partisans d'un modèle social inhumain et tenants du néolibéralisme, s'ils « avaient un peu plus de vergogne et d'honnêteté intellectuelle, ou même simplement un peu plus de culture historique, ils balaieraient devant leur porte, car, en fait de vision nouvelle du monde, celle qu'ils nous servent est plus que séculaire... et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de notre temps... de les voir s'ériger en novateurs épris de changement et de progrès et vilipender en les traitant de « passésistes » ceux qui continuent à se battre pour changer vraiment les choses »². ■

1. Henri Maler, Julien Salingue, *Lexique médiatique pour mauvais temps politique*, Acrimed, 5 juin 2013.

2. Alain Accardo, *De notre servitude involontaire, lettre ouverte à mes camarades de gauche*, Marseille, Agone, 2013, p. 13.



Enjeux pour Bruxelles des élections 2014

Le 25 mai, les citoyens éliront leurs représentants à plusieurs niveaux de pouvoir : Union européenne, fédéral, régions et communautés. L'occasion pour la CGSP-Bruxelles de rappeler ses positions par rapport à des enjeux bruxellois qui concernent des services publics et leurs agents.

Ces thématiques spécifiques ont été abordées lors des séminaires sur les institutions bruxelloises organisés en novembre et décembre 2013 par l'IRB. Les problèmes spécifiques de Bruxelles liés à sa position de capitale de l'Europe, à l'explosion démographique et à son statut de pôle économique majeur du pays déterminent des difficultés dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la mobilité, de la sécurité, du logement et de la cohésion sociale. Assez logiquement, ces problématiques sont soumises à une forte imbrication et les moyens à mettre en place pour améliorer la situation doivent d'être transversaux et intégrés pour être efficaces.

Emploi et formation

Les 700 000 postes de travail existants dans la région, plus de la moitié sont occupés par des navetteurs dont un tiers de Wallons et deux tiers de Flamands. Paradoxalement, le taux de chômage avoisine 20 % (35 % chez les moins de 25 ans) à cause d'une distorsion entre l'offre et la demande de travail qui s'explique par un déficit de formation des demandeurs d'emploi bruxellois tant par rapport au type de compétences que dans le domaine linguistique. Ce qui pose problème lorsque la moitié des emplois régionaux relève du secteur tertiaire dont une bonne partie exige un haut niveau de connaissances.

L'enseignement

La forte croissance démographique a pour conséquence prévisible une augmentation vertigineuse du nombre d'enfants en âge scolaire. Quelque 23 000 places supplémentaires seront nécessaires d'ici à 2015. C'est donc

un effort d'organisation et de moyens considérables qui est nécessaire et devra être déployé, tout d'abord au niveau fondamental et primaire, pour permettre un enseignement de qualité. Pour favoriser la cohésion sociale et l'avenir socioprofessionnel des générations montantes, il est indispensable de donner à l'école les moyens de jouer son rôle tant souhaité d'ascenseur social. À l'inverse, elle reste trop souvent discriminatoire. Réaliser la mixité sociale et atteindre un bon niveau d'enseignement implique d'en finir avec les « écoles ghettos » et la concurrence inégale et contreproductive entre réseaux officiel et « libre ». L'enjeu de société est des plus importants : améliorer le niveau de formation tout en favorisant la cohésion sociale contre les replis communautaires et identitaires prônés par les partis d'extrême droite. La mise en place d'un projet cohérent passe aussi par un meilleur encadrement, un appui aux parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants dans leurs études, le développement d'activités extrascolaires culturelles et sportives.

Sécurité, propreté et logement

Le sentiment d'insécurité reste présent au sein de la population alors que les statistiques sur la criminalité révèlent une légère baisse. Il est alimenté par la malpropreté dans certaines parties de la ville et le recours à la violence physique. La CGSP, préconise une coordination régionale des questions de sécurité et de propreté. Cela permettrait de traiter ces problèmes de manière plus rationnelle et limiterait les disparités de traitements entre travailleurs. Des politiques intégrées axées sur la prévention et mobilisant plus d'agents formés suivant cette

approche dans les rues seraient bien plus favorables pour la citoyenneté et le « vivre ensemble » que les seules actions répressives menées au cas par cas. Une politique de proximité est indispensable. Les ménages bruxellois se logent de plus en plus difficilement en raison de l'écart grandissant entre le montant des loyers et leurs revenus. Il faudrait presque doubler l'offre de logements sociaux pour faire face aux 32 000 demandes non satisfaites.

La mobilité

Les plus de 350 000 travailleurs des deux autres régions qui viennent chaque jour travailler à Bruxelles en train ou en voiture participent au problème de mobilité de plus en plus aigu. Le réseau express régional qui servira aussi au transport intra-urbain ne sera pas opérationnel avant 2025 ! En attendant, pour répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs il faut développer l'offre de la STIB en augmentant la fréquence et la fluidité. En conséquence, il faudra aussi accroître la présence humaine pour l'accueil et l'entretien dans les stations.

Voici quelques enjeux parmi d'autres sur lesquels la CGSP restera attentive lors de l'examen des programmes électoraux et, par la suite, lorsque les assemblées et les exécutifs seront au travail. Dans une logique constructive, mais en gardant comme préoccupation première l'intérêt des citoyens bruxellois, des services publics et des agents qui y travaillent.

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP





Koen Van Gerven, nouveau CEO

Comme nous l'avions prévu, le gouvernement a désigné Koen Van Gerven comme nouvel Administrateur délégué de bpost.

Entré en 2006 chez bpost, il était responsable des activités de vente et de marketing en Belgique.

Koen Van Gerven continuera à mettre en œuvre le Plan stratégique et à rechercher de nouvelles opportunités de croissance.

Contrairement à J. Thijs, le nouveau CEO a accepté un salaire annuel de 650 000 €, montant fixé par un accord du gouvernement.

Malgré l'engagement volontaire de sa part de garder un bon dialogue social, la CGSP restera très attentive au bon déroulement des négociations.

À l'occasion du départ de J. Thijs, l'Entreprise a organisé une réception invitant 1 000 personnes pour un grand show.

J. Thijs n'a pas souhaité la présence du Premier ministre et du ministre des Entreprises publiques...

Quant à nous, nous avons décliné l'invitation.

Au revoir Monsieur Thijs, la CGSP ne vous regrettera pas !

Fraternellement.

*Jacques Lespagnard
Secrétaire général*

*Monique Bruggeman
Secrétaire de l'IRW*

Interview de **Koen Van Gerven**

Le sort en est jeté : Koen Van Gerven succède à J. Thijs comme CEO de bpost. C'est le moment d'une courte première rencontre avec l'homme qui veut consolider et moderniser l'entreprise pour les prochaines années.

« Je trouve important de bien s'écouter et de bien vouloir se comprendre »

Le gouvernement n'est pas allé chercher un CEO hors de bpost. Quel fut votre parcours au sein de l'entreprise publique ?

K. Van Gerven : « J'ai débuté - il y a sept ans - à La Poste en qualité de responsable RFS, donc du réseau des bureaux de Retail, du back-office, des comptes 679 et de la Banque de la Poste. À ce moment, d'importants projets étaient en chantier. Dans les années qui suivirent nous avons redessiné les contours de ce réseau de bureaux et nous avons développé une stratégie à segments multiples. De ce fait, le client peut, non seulement se rendre directement dans un bureau de poste, se diriger vers un point de vente, un contact center, une boutique en ligne et même des magasins ordinaires. bpost est donc plus qu'accessible pour les clients, avec comme résultat, un taux élevé de satisfaction. Malgré tous ces changements, générateurs initialement d'inquiétude, la satisfaction et la fierté de nos collaborateurs allèrent croissant. Ils croient à nouveau que l'entreprise a un avenir. »

Avez-vous le sentiment d'avoir appris à connaître tous les rouages de l'entreprise ?

K. Van Gerven : « Tout de même, oui. J'ai aussi été, durant trois années, responsable de l'informatique entre 2009 et 2012 et, depuis 2013, je supervise également toutes les activités commerciales entourant Mail, Retail & Solutions. Depuis 2007, je préside le CA de bpost-banque. Cette dernière s'est considérablement développée ces dernières années et a pu traverser sans dommage l'ouragan financier de 2008-2010. bpost-banque a trouvé sa place dans le paysage bancaire, même si notre intention n'est pas d'en faire la plus importante banque de Belgique. Donc oui, je crois avoir acquis de l'expérience. »

- Comment voyez-vous bpost se développer les prochaines années ? Avez-vous l'intention d'apporter des modifications au Plan stratégique élaboré par votre prédécesseur Thijs ?

K. Van Gerven : « Nous ne pouvons pas prédire de façon précise l'avenir mais j'entrevois d'importantes difficultés pour bpost. Nous ne devons pas craindre de les appréhender. Nous devons nous appuyer sur nos propres forces.



Ce qui nous différencie des autres entreprises postales ? Je pense surtout à notre présence au quotidien et partout en Belgique. Cela doit rester la pierre angulaire de notre « unique selling proposition ». Mais nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous devons poursuivre la modernisation afin de rester crédibles. C'est là notre avenir. C'est ce qui se reflète dans le Plan stratégique élaboré par le management l'an passé et approuvé par le CA. »

Que propose ce plan ?

Koen Van Gerven : « Il y a nombre de choses, telles des projets comme Vision 2020, un réseau de 650 points poste, des perspectives de croissance concernant les paquets, les services financiers et les nouvelles « solutions ». Le plan s'articule autour de quatre axes. Naturellement, nous défendrons notre activité de base - le courrier - afin

de maintenir le mieux possible les volumes à leur niveau actuel. Conjointement, nous visons la croissance dans les nouveaux domaines comme les paquets, les services financiers, les activités internationales et les « solutions ». Nous pourrions ainsi compenser les pertes de la poste aux lettres et maintenir une entreprise en croissance. Nous voulons également améliorer graduellement la qualité et l'efficacité. Il faut chaque jour placer la barre plus haut. C'est ce qu'attendent les clients de notre part et c'est ce en quoi nous misons pour rester cohérents sur le marché. Enfin, bpost mettra tout en œuvre pour que les parties prenantes ne soient pas en reste : nos clients et nos actionnaires et la société dans son ensemble. »

Vous souscrivez à ce plan ?

K. Van Gerven : « J'ai participé à sa conception et j'y adhère pleinement. J'ai l'intention de mettre en place la politique de ce plan tel que dessiné. Bien entendu, je peux m'imaginer que ce plan courant sur cinq années sera ici et là aménagé en fonction des contingences de notre monde. Je cautionne une évolution mais pas une révolution. »

Est-ce que le marché libéralisé constitue une grande menace pour bpost ?

K. Van Gerven : « Le marché est ouvert depuis janvier 2011. En Belgique, il n'y a seulement que quelques nouveaux acteurs sur le marché postal mais nous voyons ici - tout comme à l'étranger - qu'il n'est pas si évident de s'installer sur le marché. Le marché scandinave compte seulement quelques acteurs mais ils ne couvrent qu'un territoire limité. Aux Pays-Bas, quelques acteurs également mais, tout comme en Allemagne, ils ont fusionné. Nous observons nos concurrents sur le marché belge et nous

répondons à tous les défis éventuels. Mais c'est une réalité qu'une entreprise postale exige d'énormes moyens financiers et logistiques pour démarrer ses activités. »

Quels sont les dossiers qui les prochains mois se trouveront au-dessus de la pile ?

K. Van Gerven : « Le plus important est l'appel d'offres pour la distribution des journaux et des périodiques à partir de 2016. Nous y travaillons âprement et tous les intéressés ont conscience qu'il s'agit d'un dossier primordial pour bpost. Toujours est-il que nous ne pouvons le perdre. »

Johnny Thijs fut reconnu comme ayant entretenu un bon contact avec les syndicats. Peut-on en attendre autant de vous ?

K. Van Gerven : « bpost s'est construit une bonne réputation en matière de concertation sociale. Je veux poursuivre dans cette direction. bpost est un des plus gros employeurs du pays dont dépendent des dizaines de milliers de familles. Nous n'avons pas seulement une grande responsabilité mais nous jouons aussi un rôle de chef de file. Immédiatement après ma nomination, j'ai convoqué les secrétaires nationaux des organisations syndicales afin de leur exprimer l'importance que j'attache à une bonne concertation sociale. À ce titre, il m'importe de bien s'écouter et de bien vouloir se comprendre. Tu dois pouvoir te mettre à leur place - ce que je tente de faire - et traiter chacun avec respect. Ainsi tu élabores un cadre constructif pour façonner des solutions. Si chacun prend ses responsabilités, je crois que l'on peut aborder les concertations futures en toute confiance. » ■



**Venez visiter le nouveau site
de la CGSP WALLONNE**



www.cgspwallonne.be



www.facebook.com/cgspwallonne



www.twitter.com/irw_cgsp





Le droit syndical fondamental **reste intact**

Le 25 février, les syndicats ferroviaires européens ont mené une action devant les portes du Parlement européen de Strasbourg contre les propositions de libéralisation du transport de voyageurs. Le dénommé 4^e paquet ferroviaire, proposé par la Commission européenne, a été soumis peu de temps après au vote à la réunion plénière du Parlement.

Rita Coeck et moi-même étions présents lors de la manifestation et pas seulement pour exprimer notre solidarité envers nos camarades de la CGSP-Cheminots. La CGSP-TBM éprouve également une grande inquiétude concernant un autre amendement, à savoir la proposition de la Commission qui a été introduite et qui instituerait un service minimum lors de grèves.

Étant donné la protestation évidente et le soutien d'un certain nombre d'hommes politiques des partis PS et sp.a, l'amendement a été rejeté lors du vote du 26 février et le droit syndical fondamental reste intact.

Nous sommes donc heureux de vous informer que le Parlement européen a voté CONTRE l'amendement introduit, en d'autres mots, contre la recommandation relative à la garantie par les États membres d'un service minimum dans le cadre de grèves au sein du transport en commun en général.

Claudy Vickevorst
Secrétaire interrégional wallon



Informations

Prime d'intéressement pour le personnel

La prime d'intéressement relative à l'année 2013 sera de ± 170 € nets pour un agent occupé à temps plein dans la société du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Cette somme est à proratiser en fonction du régime de travail et/ou de la période de travail durant l'année 2013 (hors période de maladie).

Ces informations nous ont été transmises le 5 mars 2014 par l'Administrateur général adjoint de la SRWT, Vincent Urbain.

Ce montant devrait théoriquement vous être versé en juin de cette année.

Plan de carrière pour les Brigadiers des Services techniques et revalorisation des plans de carrière « S »

Les négociations pour ces deux points avaient été gelées à la suite du plan d'économie 2013/2014 annoncé dans tout le Groupe Tec. Cependant, après beaucoup d'insistance, nous avons obtenu que la SRWT reprenne le travail sur la création d'un plan de carrière pour les Brigadiers des Services techniques. Une proposition nous sera formulée dans le dernier trimestre de l'année.

Pour ce qui est des plans de carrière « S », ils seront revalorisés en passant dans le plan de carrière 1. Cela prendra cours à la signature de la Programmation sociale 2013/2014.

Plan de carrière «S»		Plan de carrière 1	Différence
Echelon	Taux horaire	Taux horaire	
0a	11,222	12,087	0,865
0b	11,284	12,156	0,872
1	11,384	12,263	0,879
2	11,759	12,432	0,673
3	11,861	12,539	0,678
4	11,926	12,609	0,683
5	11,926	12,609	0,683
6	12,012	12,702	0,690
7	12,012	12,702	0,690
8	12,795	13,113	0,319
9	12,795	13,113	0,319
10	12,888	13,210	0,322
11	12,888	13,210	0,322
12	12,980	13,306	0,325
13	12,980	13,306	0,325
14	13,401	13,925	0,523
15	13,401	13,925	0,523
16	13,498	14,027	0,529
17	13,498	14,027	0,529
18	13,593	14,129	0,535
19	13,593	14,129	0,535
20	13,689	14,231	0,542
21	13,689	14,231	0,542
22	13,785	14,333	0,548
23	13,785	14,333	0,548
24	14,095	14,780	0,684
25	14,095	14,780	0,684
26	14,195	14,885	0,690
27	14,195	14,885	0,690
28	14,294	14,990	0,697
29	14,393	15,096	0,703
30	14,492	15,201	0,709
31	14,591	15,306	0,716

Modification du taux des cotisations personnelles et patronales pour le Fonds Mutuel wallon

Le Fonds Mutuel wallon (FMW) est une caisse sociale alimentée par des cotisations personnelles et patronales servant à payer des indemnités en cas de maladie et d'accident « vie privée » aux travailleurs, de toutes les catégories, reconnus incapables de travailler en vertu de leurs droits acquis respectifs. Le FMW paie aussi des indemnités complémentaires aux agents reconnus invalides.

Le patrimoine du FMW est suralimenté du fait que les besoins annuels sont nettement moindres que les montants cotisés. Le plafond maximum du patrimoine est estimé à 3 720 000 €. Or, fin 2013 il atteignait le montant de 7 760 000 € avec une prévision de 11 450 000 € pour 2018.

Conformément à la CCT du 21/01/1998, les membres de la SCP du Transport urbain et régional wallon ont appliqué l'article 12 de celle-ci par la signature d'une CCT en vue de réduire les cotisations du FMW

puisque son patrimoine est bien au-delà des 3 720 000 €.

La diminution des cotisations patronales servira à financer les formations du personnel via l'Académie de la Mobilité dont, principalement, les formations continues du CAP (obligatoires).

La diminution des cotisations personnelles alimentera directement l'assurance de groupe du personnel et gonflera les réserves acquises lors du passage à la pension. Il faut donc retenir que ce transfert de cotisations personnelles apporte un plus financier au personnel sans que cela ne lui coûte un centime de plus.

À titre d'exemple, le transfert des 0,2 % des cotisations personnelles du FMW vers les cotisations personnelles de l'Assurance de groupe représente pour un agent ayant 21 ans, engagé dès le 1/01/2014 et travaillant jusqu'à l'âge de 55 ans, la somme de 5 800 €

en plus dans la réserve acquise de la pension complémentaire.

Avec ce nouveau financement, fin 2018, date extrême d'analyse de l'impact de ces nouvelles cotisations, le patrimoine FMW sera de 5 785 000 €, soit plus de 1 fois et ½ le plafond prévu (3 720 000 €).

Enfin, Les employeurs s'engagent à réexaminer l'impact de ces nouvelles cotisations sur le financement du FMW au plus tard à la fin du Contrat de Service public 2013-2017 ou dès qu'une partie signataire de la présente en fait la demande. Les cotisations patronales au FMW seraient adaptées le cas échéant comme prévu dans la CCT de 1998. Il faut donc retenir qu'il y a une garantie d'alimenter suffisamment le FMW et qu'en plus, seules les cotisations patronales seront augmentées. Dès lors, c'est un avantage supplémentaire pour le personnel.

*Johan Lambert
Assistant wallon*



30% de réduction
pour les affiliés CGSP
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

Régionale de Bruxelles Capitale

Une note positive pour les agents STIB nés en 1957

Enfin, après de longues négociations, un projet de CCT pour les agents natifs de 1957 est en voie de finalisation.

Les difficultés viennent de la volonté de maintenir un système favorable pour les métiers lourds et pour les carrières longues, hors métiers lourds et également du fait que ce système « STIB » va à contre-courant de la volonté du gouvernement d'allonger les carrières et de maintenir les travailleurs âgés dans le circuit du travail.

La philosophie est de permettre à chaque catégorie de partir à 58, 60 ou 62 ans à des conditions CRI différentes.

Qui est concerné ? Les agents nés en 1957 et ayant atteint l'âge de 58 ans en 2015 et qui répondent aux catégories et critères du tableau ci-dessous :

<i>Catégorie</i>	<i>Age</i>	<i>Années service STIB</i>	<i>Rentes</i>
Métiers Lourds*	58	25	100 %
Métiers Lourds	60	25	125 %
Métiers Lourds	62	25	150 %
Hors Métiers Lourds*	58	40	100 %
Hors Métiers Lourds	60	40	125 %
Hors Métiers Lourds	62	40	150 %
Hors Métiers Lourds*	58	38	- 4 000 -75 %
Hors Métiers Lourds	60	38	- 4 000 -100 %
Hors Métiers Lourds	62	38	- 4 000 -125 %
Hors Métiers Lourds*	58	35 (38 ans carrière)	50 %
Hors Métiers Lourds	60	35 (38 ans carrière)	75 %
Hors Métiers Lourds	62	35 (38 ans carrière)	100 %
CCT 17*	58	30	100 %
CCT 17	60	30	150 %
CCT 17	62	30	175 %
CCT 17*	58	25	100 %
CCT 17	60	25	140 %
CCT 17	62	25	160 %

Suite à l'uniformisation des statuts ouvriers/employés, il faut tenir compte des délais de préavis modifiés à partir du 1^{er} janvier 2014. En gros cela veut dire :

- pour les ouvriers, avant 1/01/2014 sont pris en considération 112 jours calendrier pour une carrière de + ou = à 20 ans, complétés de 2 semaines pour le 1^{er} trimestre de 2014.
- pour les employés, il faut compter un mois par année de service entamée jusqu'au 31/12/2013 avec un minimum de 3 mois, complété de 2 semaines pour le 1^{er} trimestre de 2014 et une rémunération annuelle brute supérieure à 32 254 € (au 31/12/2013).

Cette CCT sera conclue pour une durée de 2 ans (2014-2015) et prendra fin le 31 décembre 2015.

D'autre part, la CCT concernant la fin de carrière pour les agents ayant atteint 56 ans et 40 ans de carrière (30 ans de service STIB ou 25 ans métier lourd) est également prolongée d'un an.

Nous soulignons que dans ce cas les travailleurs licenciés doivent rester disponibles sur le marché du travail selon les dispositions légales en vigueur.

Nos permanents et délégués locaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Dario Coppens
Secrétaire régional
CGSP/TBM-Bruxelles



La dette cachée de l'économie

Ce livre montre que les exploitations économiques et environnementales sont indissociables et qu'elles sont imputables à une minorité accrochée à une idéologie réductionniste et court-termiste dangereuse. Débuté il y a cinq siècles avec l'expansion coloniale européenne, le saccage se poursuit aujourd'hui avec l'imposition planétaire du capitalisme productiviste. Une dette écologique s'est dès lors accumulée sans jamais être intégrée dans les bilans financiers et sociaux. Elle est parfois évoquée timidement dans les discours de certains dirigeants politiques mais, malgré la succession de catastrophes industrielles, elle reste inaudible face à la doxa de la croissance.

Cette réalité impose la mise en place de solutions originales et radicales pour sortir des crises multiples que nous traversons. Évolution du droit à l'environnement, fin des mécanismes de domination économique mondialisés, relocalisation des instances décisionnelles et mise en place d'une démocratie réelle et participative ; ces solutions font échos aux nombreuses mobilisations qui secouent de plus en plus largement la planète, tout en évitant les messages culpabilisants dont nous sommes abreuvés au quotidien.

Renaud Dutermé est agrégé en sciences du développement de l'ULB et collabore au CADTM.

Éric de Ruest est réalisateur et ancien chargé de communication pour le CADTM.

Renaud Dutermé, Éric de Ruest, *La dette cachée de l'économie. Le scandale planétaire*, Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, mars 2014, 206 p., 15 €.

TRIBUNE

Infos GÉNÉRALES

2 / Actualités – Dans nos régionales

3 / Édito • Élections, piège à ... !

Dossier • La CGSP wallonne est un Acteur des Temps Présents

4 / Les marches

5 / Les violences socio-économiques faites aux femmes

6 / International • Made in illegality

7 / Le mot qui pue • Modernité et modernisation

8 / IRB • Enjeux pour Bruxelles des élections 2014

SOMMAIRE

Infos POSTE

9 / Édito • Koen Van Gerven, nouveau CEO

10 / Interview de Koen Van Gerven

Infos TBM

12 / Édito • Le droit syndical fondamental reste intact

Informations

13 / Prime d'intéressement pour le personnel

/ Plan de carrière pour les Brigadiers des Services techniques et revalorisation des plans de carrière « S »

14 / Modification du taux des cotisations personnelles et patronales pour le Fonds Mutuel wallon

15 / Régionale de Bruxelles-Capitale • Une note positive pour les agents STIB nés en 1957

16 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique